

**MAIRIE DE VILLENEUVE D'ASCQ**  
**COMPTE RENDU**  
**DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU MARDI 30 JANVIER 2018**

**ORDRE DU JOUR**

I.	Autorisation de signer les marchés.....	6
II.	Signature de la convention de partenariat entre le Département du Nord et la Ville de Villeneuve d'Ascq pour les projets de rénovation de la Raquette et du plateau sportif de la Tamise .....	9
III.	Mise à jour des régies d'avances des centres de vacances - Dissolution de diverses régies inactives.....	9
IV.	Adoption d'un tarif exceptionnel pour deux concerts de la saison Musiques actuelles 2018 de la Ferme d'En-Haut : 15 février 2018 (Jay Jay Johanson) et 13 avril 2018 (Anaïs) .....	9
V.	Attribution d'une subvention d'investissement aux associations culturelles	10
VI.	Attribution de subventions d'investissement aux associations œuvrant dans le domaine de la petite enfance.....	10
VII.	Immeuble d'habitation sis 1 rue Jacquard : désaffectation et déclassement . .....	10
VIII.	Immeuble d'habitation sis 1 rue Jacquard : vente au profit d'un particulier .	11
IX.	Acquisition à titre gratuit par la ville auprès d'Habitat du Nord d'un terrain situé Boulevard Van-Gogh.....	11
X.	Transfert du domaine public de la Ville au domaine public de la MEL d'une parcelle de terrain rue Charles-Gounod .....	12
XI.	Présentation des décisions prises en vertu de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.....	13
XII.	Tableau actualisé des subventions .....	13

*Gérard Caudron, Maire, ouvre le Conseil municipal à 18 heures 45 et procède à l'appel.*

**Présents :**

Gérard CAUDRON, Maryvonne GIRARD, Sylvain ESTAGER, Dominique FURNE, Pascal MOYSON, Olfa LAFORCE, Farid OUKAID, Chantal FLINOIS, André LAURENT, Françoise MARTIN, Christian CARNOIS, Florence COLIN, Claire MAIRIE, Vincent VERBEECK, Lahanissa MADI, Patrice CARLIER, Saliha KHATIR, Daniel DUBOIS, Yvonne WILLEM, Monique LEMPEREUR, Jean-Michel MOLLE, Jean PERLEIN, Jean-Antoine ROSSIT, David DIARRA, Martine CARETTE, Yvelyne VAN CAENEGHEM, Daniel THUILLIER, Roselyne CINUS, Valérie QUESNE, Didier MANIER, Nathalie FAUQUET à partir du point n°7, Laurence DUBOIS, Lionel BAPTISTE, Grégory PARIS, Stéphanie LEBLANC, Sébastien COSTEUR, Victor BURETTE, Jean-François HILAIRE, Florence BARISEAU, Christophe BONNARD, Vincent BALEDENT, Corinne AUBER, Sophie LEFEBVRE, Véronique DESCAMPS, Christophe LEMIERE.

**Absents :**

Jean-Pierre FOURNIER a donné pouvoir à Gérard CAUDRON, Claudine SARTIAUX a donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Fadila BILEM, Nathalie FAUQUET jusqu'au point n°7, Nicolas BANDOY.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Vous le savez peut-être, Jean-Pierre FOURNIER est actuellement hospitalisé au CHR, pour une opération courante, mais il l'a un peu dur quand même, j'ai eu des nouvelles. Ça va mieux, on pense bien fort à lui et on lui transmet tous nos vœux de prompt rétablissement.

L'appel est fait, le quorum est atteint. Nous allons pouvoir travailler un petit peu, pas longtemps. Je rappelle que les pouvoirs doivent être remis en début de séance et quand un conseiller doit quitter la séance, il peut établir un pouvoir et doit m'informer de son intention de se faire représenter. C'est pour ceux qui quelquefois partent en cours de séance pour ne pas avoir à voter quelque chose qu'ils n'ont pas envie de voter. J'aurais dû le rappeler avant, ça aurait pu être utile, mais j'avoue que je n'avais pas découvert cet aspect. Je ne pensais pas d'ailleurs que quelqu'un puisse sortir en cours de séance pour ne pas assumer son vote, mais j'ai peu d'expérience en la matière.

Nous avons onze délibérations à l'ordre du jour. Sur les tables sont déposés l'état de présence des élus dans les commissions, le PV de la séance du 19 décembre et la délibération sur les marchés dont on parlera tout à l'heure.

### **Rappel des événements passés**

- Mercredi 20 décembre : goûter de Noël au Pont-de-Bois.
- Mercredi 20 décembre : spectacle et goûter de Noël à l'école Paul-Verlaine.
- Mercredi 20 décembre : concert de Noël de l'école de musique à l'espace Concorde. Un très beau concert, à la fois de qualité et très représentatif de nos écoles de musique.
- Mercredi 20 décembre : opération « Les marchés fêtent Noël » au marché d'Annappes.
- Jeudi 21 décembre : goûter de Noël de la Ménie.
- Vendredi 22 décembre : Fête de Noël de l'ESAT au Recueil.
- Vendredi 22 décembre : tournoi de Noël avec le Badminton Club.
- Samedi 23 décembre : tournoi sportif du Cœur.
- Samedi 23 décembre : opération « Les marchés fêtent Noël » à Flers-Bourg.
- Dimanche 31 décembre : réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par le service des aînés à l'espace Concorde.
- Dimanche 31 décembre : réveillon de la Saint-Sylvestre, organisé par le club des supporters de l'US Ascq, salle Desquesnes.
- Jeudi 11 janvier : présentation des vœux 2018 au centre social Jean-Cocteau.

Accessoirement, c'était aussi le jour de mon entrée au CHR, à 23 heures.

### **Gérard CAUDRON, maire**

J'avais préparé mon discours des vœux toute la journée et, avec Philippe LESTIENNE, on avait préparé la salle. Je suis entré à l'hôpital le 11 janvier et j'en suis sorti. Lui est entré le 21 janvier et ne s'en est pas sorti. Il est décédé le jour où je suis sorti du CHR, c'est-à-dire le 25 janvier. C'est, dit-on, la vie, mais c'est très dur, en particulier le départ brusque de Philippe LESTIENNE. J'ai donné l'information à tout le monde : il sera incinéré au crématorium de Wattrelos, la cérémonie aura lieu demain à 15 heures 30.

- Vendredi 12 janvier : présentation des vœux de l'UNC au Foyer de l'Age d'Or.
- Samedi 13 janvier : présentation des vœux de l'ACPG-CATM au Foyer Pasteur.
- Dimanche 14 janvier : présentation des vœux aux Villeneuvois, avec la lecture du message que j'avais rédigé le 11 janvier par Maryvonne GIRARD. D'après tous les témoignages que j'ai eus, elle l'a fait avec beaucoup de talent. Ce n'est pas facile de lire le texte d'un ou d'une autre.
- Dimanche 14 janvier : bal de Vienne à l'espace Concorde.
- Mardi 16 janvier : présentation des vœux au personnel communal. Notre DGS et Pascal MOYSON se sont chargés de cette mission.
- Mercredi 17 janvier : présentation des vœux du Conseil de quartier de la Cousinerie.
- Vendredi 19 janvier : présentation des vœux de l'AJVAH et conférence au Château de Flers, en présence du maire d'Haïdari. Je n'ai malheureusement pas pu le croiser, ce sera pour une autre fois. Maryvonne GIRARD s'est chargée de l'accueil ici-même du maire de notre ville jumelée d'Haïdari.
- Vendredi 19 janvier : présentation des vœux du conseil de quartier Bourg-Prés-Château.
- Samedi 20 janvier : bal folk à l'espace Concorde.
- Samedi 20 janvier : présentation des vœux de l'Office de Tourisme, à la Villa Gabrielle, où Dominique FURNE m'a représenté.
- Samedi 20 janvier : présentation des vœux de la maison de quartier Jacques-Brel, sous la houlette de Maryvonne GIRARD.
- Dimanche 21 janvier : concours qualificatif au championnat de France de tir à l'arc, organisé par l'association Saint-Sébastien.
- Lundi 22 janvier : présentation des vœux de l'association Louise-Michel.
- Mardi 23 janvier : cérémonie du trophée « Femmes de paix 2016 », remis à Barbara HENDRICKS. Nous avons eu l'honneur d'accueillir une grande femme, un grand personnage.
- Jeudi 25 janvier : cérémonie pour les cinquante ans de la communauté urbaine, à la MEL. J'ai pu y aller, juste en sortant du CHR. Il y avait de la lumière, je suis entré. Il y avait des micros, j'ai parlé. Honnêtement, ça fait du

bien, ça change les idées.

- Vendredi 26 janvier : présentation des vœux du conseil de quartier de La Marque.
- Vendredi 26 janvier : présentation des vœux de la Maison des Genêts. Je ne l'avais pas sur ma feuille car ils ne m'avaient pas invité. Monique s'est dit : « *Le maire ne va pas être là, je vais pouvoir faire mon discours toute seule.* » J'y suis quand même allé, puisque j'ai les oreilles qui traînent. Je peux vous dire que c'était extraordinaire aux Genêts. J'ai connu d'autres périodes où, lors des rassemblements, si on enlevait le conseil d'administration et le personnel, il ne restait plus beaucoup de monde. Là, il y a le quartier de la Résidence. C'est une aventure collective dans le quartier de la Résidence qui mérite d'être soulignée.
- Samedi 27 janvier : remise des prix aux lauréats du concours « Ensemble embellissons la Ville », salle Masqueliez.
- Samedi 27 janvier : présentation des vœux du centre social.

### **Manifestations à venir**

- Mercredi 31 janvier : vœux du Conseil de quartier Hôtel-de-Ville – Pont-de-Bois.
- Samedi 10 février : concert « Voix de femmes », à l'école de musique.
- Samedi 17 février : bal « Cric Crac Compagnie », à l'espace Concorde.
- Samedi 24 février : « Nuit du jeu », à l'espace Concorde. C'est un tel succès que nous sommes obligés de faire des préinscriptions et d'inviter les gens à des heures précises. À une époque où on dit que les jeunes ne pensent qu'à leur tablette ou à leur téléphone, on n'a pas l'impression qu'ils peuvent encore jouer à des jeux traditionnels, et en plus en famille. C'est vraiment une très belle opération.

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Voilà pour l'agenda. Permettez-moi quand même d'ajouter aujourd'hui, et sans esprit ni politique ni polémique, une manifestation importante et rare des personnels des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Quand on parle des vieux, généralement on se cache la vue. On est là devant un vrai problème de société. En-dehors de savoir qui doit payer – l'État, les communes, les départements... - on est tous concernés à des degrés divers – même s'il ne faut jamais oublier que, heureusement, les statistiques indiquent que, concernant les personnes de plus de 85 ans, il n'y a que 10 % de ces personnes qui sont en perte complète d'autonomie et vont en EHPAD. C'est un peu une consolation pour les

90 % restants. Il n'empêche que notre société ne peut pas à la fois prolonger la vie et ne pas donner les moyens de vivre. C'est cette fameuse expression qui avait été rappelée par plusieurs hommes politiques, dont François MITTERRAND : « *Après avoir donné des années à la vie, il faut ajouter de la vie aux années.* » Prolonger la vie, finalement, ça ne coûte pas trop cher, mais donner de la vie aux années, ça coûte beaucoup plus cher. Si on veut éviter des risques de dérive et le non-respect de la personne – quand on doit s'occuper de quinze personnes en une heure, il faut des moyens suffisants. C'est un problème qui nous interpelle tous à des degrés divers. Je voulais dire, en notre nom collectif, qu'on s'associe à cette expression de révolte. Chacun la traite ensuite selon son genre de beauté, mais nous sommes tous concernés.

Je vous propose maintenant de désigner Sophie LEFEBVRE, la benjamine de notre conseil municipal, comme secrétaire de séance. Le PV de la séance précédente a été transmis aux élus, chacun a pu éventuellement faire les corrections nécessaires ou les rectifications s'il y a des erreurs de transcription. Nous avons vraiment un citoyen qui est sur le côté et qui travaille bien, qui nous fait d'excellents comptes rendus et c'est important de le souligner. Ce n'est pas évident de faire un compte rendu de réunion. Y a-t-il des oppositions sur ce PV ?

*Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.*

## **I. AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES**

### **Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire**

Vous avez la délibération remise sur table. J'en profite tout de suite pour dire qu'il y a une erreur sur le nom de l'attributaire dans la délibération remise sur table, puisqu'on a mis l'ancien nom de l'attributaire. Tout le monde doit bien intégrer que l'attributaire est le groupement Engie-Eiffage. Quelques mots sur ce marché. Il s'agit de la conclusion de ce qu'on appelle un « dialogue compétitif ». C'est un dossier long, complexe. C'est sans doute l'un des plus gros dossiers du mandat. On renouvelle 40 % de l'éclairage public, suite à la première phase de renouvellement qui avait été engagée les années précédentes. C'est un dossier assez discret dans sa réalisation : quand vous remplacez quelque chose qui fonctionne, ce n'est pas une véritable révolution pour les citoyens. Il faut bien rappeler les enjeux de ce dossier. Il s'agit d'anticiper, de rester dans une maintenance optimale du service public en matière d'éclairage. On n'attend pas d'avoir des problèmes pour y remédier, on anticipe. Ça s'inscrit aussi dans une logique de stratégie d'économie. On en a déjà parlé avec les questions budgétaires. C'est un investissement particulièrement intelligent pour réduire à la fois la facture financière et la facture écologique. C'est un exemple qui permet de souligner qu'il n'y a pas d'opposition aussi systématique que certains le voudraient entre investissement et fonctionnement. Ici, on a une action municipale qui a déjà été saluée d'ailleurs à l'échelle nationale par plusieurs

publications spécialisées dans ce domaine. Pour illustrer les grandes lignes, on va avoir des éclairages qui seront optimisés et fiables dans le temps, une meilleure adaptation au cycle jour-nuit avec des progrès techniques qui sont intégrés, une sécurisation du matériel, un achat d'électricité 100 % verte, moins de pollution lumineuse – on travaille aussi sur une logique environnementale à ce niveau-là. Finalement, l'attributaire s'engage sur une économie au niveau de la facture de 54 % par rapport à la situation de départ. Le cahier des charges prévoyait une économie de 40 %. Si les évolutions technologiques à venir durant le déploiement de ce renouvellement permettaient d'encore améliorer les choses, on retoucherait - sous la forme d'investissement dans les travaux - 100 % de l'économie supplémentaire réalisée. C'est donc intéressant aussi bien au niveau de la maintenance du service public, de la logique financière, de la logique écologique. Ajoutez à cela que nous avons 2 100 heures d'insertion accompagnées par deux embauches en liaison avec l'Association pour le Développement de l'Emploi, du Logement et de l'Insertion (ADÉLI). C'est un dossier complexe, qui a fait l'objet d'un important travail des services, avec beaucoup de réunions. C'est un aboutissement et ce dossier a reçu hier l'avis unanime de la commission d'appel d'offres. J'ai oublié l'essentiel : 11,2 millions d'euros sont investis sur sept ans. Vous voyez que c'est un dossier qui compte.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Merci, Sylvain. Des questions ? Monsieur HILAIRE.

**Jean-François HILAIRE, Villeneuvois Avant Tout**

Parfois, on a l'impression qu'on a perdu de l'éclairage à certains endroits. Je pense notamment au niveau des ponts entre les quartiers du Triolo et de l'Hôtel-de-Ville. Certaines nuits, il n'y a plus du tout d'éclairage. Sur certains passages piétons également, il n'y a plus d'éclairage du tout. Je ne sais pas s'il est prévu d'en remettre. Parfois, ça a été démonté sans qu'on comprenne bien pourquoi. Par exemple, le nouveau rond-point réalisé au bout de la nouvelle voie de la rue des Victoires, il n'y a pas d'éclairage. Quand j'y suis passé tout à l'heure, une personne habillée tout en noir est passée, je ne l'ai pas vue et j'ai pilé au dernier moment. On a quelques endroits comme ça. Je pense aussi à la Cousinerie avec un rond-point où il y a très peu d'éclairage sur les passages piétons, ce qui est parfois un peu gênant. Est-il prévu de faire une étude ?

**Gérard CAUDRON, Maire**

Il faut nous le signaler. Les services ont noté vos remarques et si vous en avez d'autres, dites-le nous. Il est vrai que le meilleur regard est encore le regard citoyen, par rapport à des plans d'aménagement. Parfois, on a l'impression que c'est moins éclairé, parce qu'entre l'éclairage avec de grosses boules et l'éclairage descendant, on peut avoir cette impression de l'extérieur. Quand ça vient d'être installé, on a parfois des questions, des remarques ou des critiques de citoyens qui disent qu'ils voient moins bien. Finalement, on s'habitue. Nous avons environ dix-neuf mille points

lumineux installés. Il peut donc y avoir des trous noirs. Il faut envoyer un mail – et c'est vrai pour tout le monde. Quand il y a des travaux, il peut y avoir un délai entre le démontage et le moment où c'est remonté. Sur des travaux neufs, il peut arriver que des points n'aient pas été pris en compte. C'est rare parce que souvent dans les projets d'aménagement – comme pour la mise en double voies de la rue des Victoires et le nouveau rond-point – tout est normalement prévu.

### **Sébastien COSTEUR, Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

Certains points de la rue des Victoires dysfonctionnent actuellement. Quand on vient de la rue des Fusillés, on a un éclairage qui date de la même époque que la rue. On a une différence de luminosité entre les quatre points installés au rond-point et les autres. Concernant les passages piétons, on fait un relevé avec les services des points noirs qui existent. À certains endroits, notamment rue des Fusillés, des points lumineux ont été installés. Les éclairages qui sont mis aux passages piétons ne sont pas installés par la Ville mais par la Métropole européenne de Lille (MEL), dans le cadre de la sécurisation des passages piétons qui relève de sa compétence. Actuellement, une liste est présentée à la MEL pour qu'elle puisse intervenir, avec toujours le risque – surtout pour les rues très longues et à forte vitesse – que lorsqu'on éclaire un rond-point plutôt qu'un autre, on a tendance à oublier que le suivant existe. D'autre part, comme le disait Sylvain ESTAGER, sur le nouveau marché d'éclairage public, nous allons pouvoir discuter avec le délégataire – même si ce sera le même qu'actuellement – sur les phases jour-nuit où quelquefois – on l'a vu cet hiver lors de périodes assez sombres – on a quelques difficultés d'éclairage. Il faut adapter cela et on a des questionnements des riverains, à juste titre.

### **Gérard CAUDRON, Maire**

C'est un marché avec plusieurs critères, avec entre autres des critères de gestion, la souplesse de gestion... Cela dépasse le prix. Le prix était une donnée, mais ce n'est pas la seule. Y a-t-il des oppositions ou des abstentions ?

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

### **Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire**

Finalement, il n'y avait pas d'erreur sur le nom de l'attributaire. C'est le nom du mandataire qui porte le groupement. L'attributaire est le groupement Engie-Eiffage et le mandataire qui porte le groupement est Ineo.

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Il n'y avait donc pas d'erreur en la matière, il était important de le préciser pour le procès-verbal.

## **II. SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE DEPARTEMENT DU NORD ET LA VILLE DE VILLENEUVE D'ASCQ POUR LES PROJETS DE RENOVATION DE LA RAQUETTE ET DU PLATEAU SPORTIF DE LA TAMISE**

**Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire**

Cette convention nous permettra d'obtenir une prise en charge de 40 % de l'investissement sur ces deux équipements de la Ville. Il faut une convention avec le département pour pouvoir bénéficier de ce cofinancement.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **III. MISE A JOUR DES REGIES D'AVANCES DES CENTRES DE VACANCES - DISSOLUTION DE DIVERSES REGIES INACTIVES**

**Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire**

Tout est dans le titre. Vous avez dans la délibération les quatre régies inactives qui vont voir leur dissolution prononcée.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **IV. ADOPTION D'UN TARIF EXCEPTIONNEL POUR DEUX CONCERTS DE LA SAISON MUSIQUES ACTUELLES 2018 DE LA FERME D'EN-HAUT : 15 FEVRIER 2018 (JAY JAY JOHANSON) ET 13 AVRIL 2018 (ANAÏS)**

**Dominique FURNE, Adjointe au Maire**

Dans la mesure où Jay Jay Johanson et Anaïs sont des « têtes d'affiche », on se propose de monter le tarif à dix euros, soit trois euros de plus que le tarif habituel.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **V. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES**

**Dominique FURNE, Adjointe au Maire**

Trois associations culturelles nous ont sollicités. L'association « Laurette Losario » fait du théâtre et il est proposé de lui attribuer 370 euros pour du matériel informatique pour les spectacles. « Le Collectif Plateforme » propose également du théâtre et des performances, c'est la même chose. Concernant l'association « Attention à la marche », c'est pour la rénovation des luminaires du studio de danse du centre-ville.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **VI. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AUX ASSOCIATIONS ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA PETITE ENFANCE**

**Florence COLIN, Adjointe au Maire**

Il s'agit de subventions d'investissement pour deux crèches parentales, à hauteur de 450 euros pour « Adage », pour des banquettes, cloisons et tapis, et de 1 910 euros pour « Charivari », pour des lits, matelas, poussettes et tapis de sol.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **VII. IMMEUBLE D'HABITATION SIS 1 RUE JACQUARD : DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT**

**Gérard CAUDRON, Maire**

Claudine SARTIAUX n'est pas arrivée, je vais essayer de la représenter. Cet immeuble avait servi de logement de fonction, à une époque où on avait un logement de fonction pour le foyer Jean-Delrue, ce qui n'est plus le cas. Il convient, par la présente délibération et préalablement à la décision de vente, de décider de son déclassement. C'est l'objet de cette délibération.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **VIII. IMMEUBLE D'HABITATION SIS 1 RUE JACQUARD : VENTE AU PROFIT D'UN PARTICULIER**

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Comme nous n'avons pas vocation à rester propriétaire de patrimoine, on a revendu – ce n'est pas très cher, 60 000 euros, c'est le prix des Domaines bien entendu – une toute petite maison en rangée de la rue Jacquard – pour ceux qui connaissent le Breucq. J'ai connu l'époque, quand je suis arrivé sur le Breucq, où les maisons dans cette rue-là se vendaient 6 000 francs. Même à cet endroit-là, les prix ont monté, mais pas de manière extrêmement importante. Cela a été vendu par un notaire, à un prix correspondant à l'estimation des Domaines. On essaie de vendre à des primo-accédants, c'est la règle qu'on essaie de tenir.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **IX. ACQUISITION À TITRE GRATUIT PAR LA VILLE AUPRES D'HABITAT DU NORD D'UN TERRAIN SITUE BOULEVARD VAN-GOGH**

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Il avait été convenu au moment de l'aménagement du site, situé à l'angle du boulevard Van-Gogh et de la rue des Vétérans, qu'Habitat du Nord cède à titre gratuit cette parcelle de terrain, utilisée aujourd'hui plus ou moins bien comme terrain de jeu et dont la discussion quant à son avenir est posée. Vu son enclavement, le terrain de jeu pose des problèmes. En centre-ville, des jardins familiaux seraient une bonne idée, mais la décision n'est pas encore arrêtée.

### **Jean-François HILAIRE, Villeneuvois Avant Tout**

Le gros problème que nous avons dans cette zone, ce sont les rats. Il y a énormément de petites bêtes qui cavalent dans tous les coins dans ce secteur, qui sortent des garages, en-dessous de la partie qui est dans Van-Gogh. Des garages ont été murés. Il m'arrive régulièrement de faire des domiciles par là-bas et on voit les bestiaux qui sortent à travers les grillages des caves. Ce sont de belles bêtes. Faire des jardins familiaux là, pourquoi pas, mais ils risquent d'être surpris par l'invasion. Il faudrait peut-être dératiser le secteur. Il n'y a pas que là : rue des Vergers, rue des Victoires, on a un gros problème. Si les gens ne jetaient pas leurs sacs poubelles par la fenêtre – comme j'en ai déjà pris sur la tête, ça irait mieux.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Peut-être que ce seront eux qui nous remplaceront pour la génération prochaine. Ils sont tout de même plus résistants que l'être humain. Je ne plaisante pas. Ils sont non seulement plus résistants à un certain nombre de virus ou de maladies diverses, mais en plus ils les transmettent. C'est des rats que peut nous revenir la peste.

**Jean-François HILAIRE, Villeneuvois Avant Tout**

C'est bien pour cela que je le signale.

**Gérard CAUDRON, Maire**

On est au courant. Il y a même des gens qui disent : « Vous, les élus, avec tout ce qu'on peut vous donner et vous payer, vous devriez courir après. » J'avais pensé que nous pourrions faire cela de manière conviviale et partagée entre la majorité et l'opposition. Plaisanterie mise à part, c'est un gros problème. Actuellement, dans les villes qui sont inondées comme Paris... On l'oublie souvent quand on parle de l'évolution, mais la peste noire a détruit complètement la population de toute une série de villes du Midi et diminué par trois la population de la France de l'époque. Elle est toujours là, elle peut ressortir. En attendant, il s'agit là d'accepter l'acquisition à titre gratuit de ce terrain.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **X. TRANSFERT DU DOMAINE PUBLIC DE LA VILLE AU DOMAINE PUBLIC DE LA MEL D'UNE PARCELLE DE TERRAIN RUE CHARLES-GOUNOD**

**Gérard CAUDRON, Maire**

On est propriétaire d'une parcelle de terrain sur laquelle a été aménagée une aire de jeux. Dans le cadre de l'opération de réaménagement de la rue Gounod, la MEL doit se rendre acquéreur d'une emprise foncière de 53 m<sup>2</sup>, issus de la parcelle susmentionnée, afin de créer un trottoir au droit de l'aire de jeux. C'est une opération classique. Je rappelle que dans le quartier de la Résidence, depuis maintenant douze, treize ou quatorze ans, de très grosses opérations sont engagées dans le cadre des crédits « Ville renouvelée ». Il faudra d'ailleurs qu'on fasse un jour le bilan financier. Cela se compte en un grand nombre de millions d'euros de travaux, financés par la MEL d'un côté et la Ville de l'autre.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XI. PRESENTATION DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

### **TABLEAU ACTUALISE DES SUBVENTIONS**

**Gérard CAUDRON, Maire**

Y a-t-il des questions sur ces décisions ?

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**Gérard CAUDRON, Maire**

Enfin, vous avez les modifications de subventions 2018 à la date du 30 janvier, pour les associations qui ont fait l'objet d'une subvention dans le cadre de nos délibérations du jour.

**Florence BARISEAU, Villeneuvois Avant Tout**

Peut-être une petite suggestion. Je sais que quand on aime, on ne compte pas, que la démocratie n'a pas de prix et que nous avons le plaisir ce soir de vous retrouver en pleine forme, Monsieur le Maire. Depuis des années, nous faisons dix conseils municipaux par an. Celui de décembre a également été rapide. Je ne sais pas combien coûte réellement un conseil municipal, mais peut-être aurions-nous pu regrouper celui de décembre et de janvier, ou éventuellement – eu égard à l'ordre du jour, même si on a le rapport d'orientations budgétaires (ROB) en février – regrouper janvier et février. C'est une suggestion pour l'année prochaine, dans la mesure où l'ordre du jour est léger. Malgré le plaisir que nous avons à nous retrouver dix fois par an.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Sans tomber dans le travers de la MEL, qui fait quatre conseils, ce qui nous fait commencer à 17 heures pour finir à 23 heures, c'est une question que je me suis posée et que j'ai posée. Le problème est que lorsqu'on fixe le calendrier des conseils, on n'a pas les délibérations. Je ne veux pas non plus qu'on me reproche d'avoir supprimé un conseil. Si vous en êtes d'accord, on pourrait peut-être trancher en consultant les présidents de groupe comme on le fait maintenant pour certaines délibérations qui doivent passer en commission - quand il y a deux délibérations, plutôt que déplacer tout le monde, autant faire une consultation électronique. Quand on sera confronté - tout en ayant un calendrier préalable fixé sur l'année pour des questions d'organisation que vous pouvez comprendre - lorsqu'on fait les convocations à une situation telle que celle d'aujourd'hui, la direction générale des services pourra appeler les différents présidents de groupe pour voir comment gérer

la situation. C'est vrai qu'aujourd'hui, c'est un peu du gaspillage, même si on a plaisir à se retrouver pour plusieurs raisons. Et pour moi, ce soir en particulier comme je n'ai pas pu le faire ici-même le 14 janvier, je terminerai ce conseil en vous souhaitant à toutes et à tous du fond du cœur une très belle année 2018.

*La séance est levée à 19 heures 30.*